COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

Délibération n°2023-048 du 29 mars 2023 Portant sur la mise à disposition de données par le département de la Creuse

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-neuf mars à 17 h, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de CHAMPAGNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 23/03//2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 46 Votants : 55 POUR : 54 Pouvoirs : 9 Abstention : 1 CONTRE : 0

Excusés: 3 Absents: 4 Exprimés: 54

Présents: MM. GUYONNET, SIMONET V, DUBSAY, BERTHON, GRASS, VENTENAT, GRANGE, MOUNAUD, BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, SIMON, LE CORRE, JAMME, LEFORT *suppléante* FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, LEGRAND *suppléant* PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, CHAUSSAT, FAUCHER.

Pouvoirs: SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, VERDIER à LUQUET L, PIERRON à CHAUSSAT, FAUCONNET à RAMOS, VIALTAIX à DESGRANGES, ROULLAND à SIMON, LARGE à TRIMOULINARD, GLOMOT à MORANÇAIS.

Excusés: SCHMIDT, D'HULSTER, CHEFDEVILLE.

Absents: SIMONET B, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET.

Secrétaire de séance : Christian ÉCHEVARNE

Rapporteur: David GRANGE, Vice-président

Le Département de la Creuse a mené une étude sur l'hydrologie et les leviers de son amélioration à partir des compartiments étangs et zones humides.

Cette étude a porté sur un grand nombre des masses d'eau du département classées comme étant soumises à pression hydrologique par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. De ce fait, elle a été réalisée sur la quasi-totalité du territoire des Hautes Vallées du Cher.

Le fruit de cette étude constitue un outil précieux d'aide à la priorisation et à la décision, notamment dans le cadre du Contrat Territorial des Hautes Vallées du Cher porté par la CCMCA.

Pour obtenir la mise à disposition gratuite de ces données, le Conseil Départemental de la Creuse propose la signature d'une convention.

Les fichiers sous format numérique qu'il est proposé d'inscrire à l'annexe 1 de cette convention sont :

- Le rapport de stage de MASTER 2 sur la détermination et la quantification des leviers d'amélioration des débits d'étiage des rivières creusoises à partir des compartiments étangs et zones humides;
- Les annexes du rapport de stage comprenant les cartes et les chiffres détaillés par masses d'eau en pression hydrologique ;
- L'étude ASTER expérimentale complémentaire sur l'évaluation de l'apport hydrologique d'une zone à dominante humide sur une portion de cours d'eau en période d'étiage et de sécheresse;
- L'étude ASTER expérimentale complémentaire sur l'évaluation de l'apport hydrologique résultant de la suppression du barrage du Chat Cros, sur le cours d'eau à l'étiage 2022.

Accusé de réception en préfecture 023-200067593-20230329-2023-048-DE Date de télétransmission : 12/04/2023 Date de réception préfecture : 12/04/2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental, ne prend pas part au vote.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE la convention d'échange de données annexée à la présente délibération ;
- AUTORISE le Président à engager toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Affiché et transmis en sous-préfecture le 12 avril 2023 Pour copie conforme, le 12 avril 2023

> Le Président, Gérard GUYONNET

> > Rue de l'Etang 23700 AUZANCES Tél. 05 55 67 04 99 Fax 05 55 83 01 61

> > > Accusé de réception en préfecture 023-200067593-20230329-2023-048-DE Date de télétransmission : 12/04/2023 Date de réception préfecture : 12/04/2023